

N°04
Juin 2022

Université Péléforo Gon Coulibaly, Côte d'Ivoire

<https://www.ziglobitha.org>



Ziglôbitha, revue des Arts, Linguistique, Littérature & Civilisations

Ziglôbitha

Revue des Arts, Linguistique
Littérature & Civilisations

Indexation internationale

DOAJ
DIRECTORY OF
OPEN ACCESS
JOURNALS

OCLC
WorldCat®

UNIVERSITY OF
LIVERPOOL

ERIH PLUS
EUROPEAN REFERENCE INDEX FOR THE
HUMANITIES AND SOCIAL SCIENCES

libris

OPEN
LIBRARY

OAJ
Open Academic Journals Index
Founded 2013

Library Catalogue

ZB MED Search Portal
for Life Sciences
LIVIVO

ISSN-L 2708-390X

E-ISSN 2709-2836

CC BY 4.0



LIGNE ÉDITORIALE



Ziglôbitha symbolise la quête de la perfection. Le mot, d'origine bété (langue kru de Côte d'Ivoire) est composé de trois (3) monèmes "zi" (grand, meilleur, perfection...), "glô" (village) et "bitha" (relation qui lie des personnes et détermine les rapports qu'elles entretiennent, amitié, camaraderie, solidarité). Ziglôbitha est la déclaration d'un mieux-être et du partage. Dans le cadre scientifique, ziglôbitha est un état d'esprit, un objectif à atteindre : lier des amitiés, s'ouvrir au monde, procurer de meilleures conditions de travail.

Ziglôbitha, revue interdisciplinaire des Arts, Linguistique, Littérature & Civilisations publie des articles inédits, à caractère scientifique. Ils auront été évalués en double aveugle par des membres du comité scientifique. Les langues de publication sont le français et l'anglais. Ziglôbitha est une revue des Lettres - Sciences humaines et s'adresse aux Chercheurs, Enseignants-Chercheurs et Étudiants.

M. GBAKRE Andoh Jean-Jacques

Maître de Conférences
Directeur de publication
Revue Ziglôbitha

COMITÉ
DE RÉDACTION



Directeur de Publication

Dr GBAKRE Andoh Jean-Jacques, Maître de Conférences, Université Péléforo Gon Coulibaly, Côte d'Ivoire
Rédacteur en Chef

Dr TAPE Jean Martial, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
Secrétaires Éditoriaux

Dr KOUASSI N'dri Maurice, Maître-Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly, Côte d'Ivoire

Dr KOFFI Niangoran Germain, Maître-Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly, Côte d'Ivoire

Dr AMOA EVRARD, Maître-Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly, Côte d'Ivoire

Dr TAKORE -KOUAME Aya Augustine, Maître-Assistant, Université Alassane OUATTARA, Côte d'Ivoire

Dr AMANI-ALLABA Angèle Sébastienne, Chargée de recherche, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

Dr ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Université Alassane OUATTARA, Côte d'Ivoire

Dr KONATE Yaya, Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

Dr EHIRE Laurent, Maître-Assistant, Maître-Assistant, Université Alassane OUATTARA, Côte d'Ivoire

Secrétaires de Rédaction

Dr ADOU KOUADIO Antoine, Maître de Conférences, Université Péléforo Gon Coulibaly, Côte d'Ivoire

Dr SIB Sié Justin, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

Dr DIAWARA Ibrahim, Maître-Assistant, École Normale Supérieure (ENSUP), Mali

Dr N'GUESSAN Apkan Désiré, Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

Dr VAHOU Marcel, Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

Dr GOZE Thomas, Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

Secrétaires

Dr YAO JACKIN Simplicie, Maître-Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly, Côte d'Ivoire

Dr KOFFI HAMANYS BROUX De Ismael, Maître-Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly, Côte d'Ivoire

Dr KOUASSI Konan Stanislas, Maître-Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly, Côte d'Ivoire

Dr AKREGBOU Boua Paulin Sylvain, Maître-Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly, Côte d'Ivoire

Dr SEA Souhan Monhuet Yves, Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

Dr GONDO Bleu Gildas, Chargé de Recherche, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

Dr DODO Jean Claude, Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

Comité scientifique & de Lecture



National

- Pr ABOA Abia Alain Laurent, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
Dr (M. C) ADEPKATE Alain, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
Dr (M. C) ASSANVO Amoikon Dyhie, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
Pr BOGNY Yapo Joseph, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
Pr BOHUI Djédjé Hilaire, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
Pr DAHIGO Guézé Habraham Aimé, Université Alassane OUATTARA, Côte d'Ivoire
Dr (M. C) GNIZAKO Symphorien Téléphore, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
Dr (M. C) HOUMEGA Munseu Alida, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
Pr KOSSONOU Kouabenan Théodore, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
Pr KOUADIO N'Guessan Jérémie, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
Dr (M. C) KOUADIO Pierre Adou Kouakou, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
Pr KOUAME Koia Jean-Martial, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
Dr (M. C) KRA Kouakou Appoh Enoc, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
Dr (M. C) YEO Kanabein Oumar, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

International

- Dr (M. C) ADJERAN Mouphoutaou, Université Abomey Calavi, Bénin
Pr BOUBACAR Camara, Université Gaston Berger, Sénégal
Pr BOUBA Kidakou Antoine, Université de Maroua, Cameroun
Dr (M. C) CHAOUI Boudghene-Benchouk Nadjet, Université de Tlemcen, Algérie
Pr LOUM Daouda, Université Cheikh Anta Diop, Sénégal
Pr KIYINDOU Alain, Université Bordeaux Montaigne, France
Pr MOSE Chimoun, Université Gaston Berger, Sénégal
Pr MOUSE Maarten, Université Leyden, Pays-Bas
Pr QUINT Nicolas, Université Paris Villejuif, France
Dr (M. C) SOUMANNA Kindo Aissata, Université Abdou Moumouni, Niger
Pr TCHAA Pali, Université de Kara, Togo
Dr (M. C) WALLA Pamessou, Université de Lomé, Togo

Politique Éditoriale

Ziglôbitha publie des contributions originales (en français et en anglais) dans tous les domaines des Sciences du Langage, des Lettres, des Langues et de la Communication. En vertu du Code d'Éthique et de Déontologie du CAMES, toute contribution est l'apanage de son contributeur

Recommandation aux auteurs

- Le nombre de pages minimum : 10 pages, maximum : 18 pages,
 - Interligne : 1,05.
 - Numérotation numérique en chiffres arabes, en bas et à droite de la page concernée.
 - Polices : Book Antiqua.
 - Taille 12. Orientation :
 - Portrait. Marge : Haut et Bas : 2,5cm, Droite et Gauche : 2,5cm.
-

Comment soumissionner ?

Tout manuscrit envoyé à la revue **Ziglôbitha** doit être inédit, c'est-à-dire n'ayant jamais été publié auparavant dans une autre revue. Les manuscrits doivent impérativement satisfaire les indications ci-dessous :

- **Titre** : La première page doit comporter le titre de l'article, les Prénoms et NOMS des auteurs, leur institution d'affiliation et leur adresse complète.
- **Résumé** ne doit pas dépasser 500 mots. Il doit être succinct de manière à faire ressortir l'essentiel de l'analyse.
- **Abstract** ne doit pas dépasser 500 mots. Il doit être succinct de manière à faire ressortir l'essentiel de l'analyse.
- **Mots-clés** ne doivent pas dépasser cinq mots.
- **Key words** ne doivent pas dépasser cinq mots.
- **Introduction** doit fournir suffisamment d'informations de base, situant le contexte dans lequel l'étude a été entreprise. Elle doit permettre au lecteur de juger la valeur qualitative de l'étude et évaluer les résultats acquis.
- **Corps du sujet** : Les différentes parties du corps du sujet doivent apparaître dans un ordre logique. (Ex : 1. ; 1.1 ; 1.2 ; 2. ; 2.1 ; 2.2 ; etc.). L'introduction et la conclusion ne sont pas numérotées.
- **Notes de bas de page** ne renvoient pas aux références bibliographiques, mais

aux informations complémentaires.

- **Citation** : Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, des façons suivantes :

En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p.223), est : « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), »

Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation socio- historique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères.

Diakit  (1985, p.105)

- **Conclusion** ne doit pas faire double emploi avec le r sum  et la discussion. Elle doit  tre un rappel des principaux r sultats obtenus et des cons quences les plus importantes que l'on peut en d duire.
- **R f rences bibliographiques** : Les auteurs effectivement convoqu s pour la r daction seront mentionn s dans le texte avec l'ann e de publication, le tout entre parenth ses. Les r f rences doivent  tre list es par ordre alphab tique,   la fin du manuscrit de la fa on suivante :
 - **Journal** : Noms et pr noms de tous les auteurs, ann e de publication, titre complet de l'article, nom complet du journal, num ro et volume, les num ros de premi re et derni re page.
 - **Livres** : Noms et pr noms des auteurs, ann e de publication, titre complet du livre,  diteur, maison et lieu de publication.
 - **Proceedings** : Noms et pr noms des auteurs, ann e de publication, titre complet de l'article et des proceedings, ann e et lieu du congr s ou symposium, maison et lieu de publication, les num ros de la premi re et derni re page.

Politique d'évaluation

Les articles sont soumis à une double expertise à l'aveugle aux membres du comité scientifique spécialiste de domaine parmi ceux que couvre la revue. Ils renseignent chacun une fiche d'expertise détaillée avec, en conclusion, un avis sur la publication : soit « publication autorisée » (A), soit « publication acceptée sous réserve que les corrections requises soient effectuées » (B), soit enfin « publication non recommandée » (C).

- Si les deux avis sont favorables à la publication (A), le rédacteur en chef en fait une synthèse qu'il envoie à l'auteur.
- Si les deux avis émettent des réserves (B), les fiches, anonymées, sont envoyées à l'auteur par la même voie. Après correction, l'article est de nouveau soumis aux mêmes experts (dans la mesure du possible).
- Si les deux avis sont défavorables (C), les fiches, anonymées, sont envoyées à l'auteur par la même voie.
- Si les deux avis sont contradictoires, un troisième avis est requis auprès d'un des membres du comité scientifique et de lecture ; l'avis majoritaire déterminant la procédure de communication des résultats à l'auteur.

Déontologie

- L'auteur doit réserver l'exclusive de son article à la revue jusqu'à réception des résultats de l'expertise. Dans le cas où celle-ci est défavorable, l'auteur est libéré de tout contrat avec la revue sauf s'il décide d'améliorer son article et de le lui soumettre à nouveau en vue d'une éventuelle publication. Il ne peut plus disposer librement de son article, si celui-ci a été analysé et corrigé par les experts qui ont formulé, dans le détail, les recommandations en vue de son amélioration (cas de figure B).
- L'auteur ne peut plus disposer librement de son article si celui-ci, retenu pour publication, a bénéficié de l'intervention du comité d'édition pour sa mise en forme et en conformité. Il ne peut proposer un article qui a déjà été publié, sauf sous sa forme remaniée. Il est tenu, dans ce cas, de préciser par une note en bas de la première page, les références de la publication antérieure et les motivations de la nouvelle version. L'auteur plagiaire à hauteur d'environ 20% et plus du contenu de son article se verra notifié les sources plagiées et interdit de publication sur avis motivé.
- À moins de 20%, la reformulation des passages ciblés est une condition sine qua non pour une nouvelle expertise de son article. Le plagiat dont il est question ici n'implique pas les citations entre guillemets qui sont nécessairement référencées. L'auteur reste le seul responsable du contenu

de son article même après sa publication dans la revue. Il doit valider, en dernière instance, la version de l'article à publier. L'auteur doit également, avant publication, signer une déclaration d'originalité et cession des droits de reproduction.

Éditeur, **Ziglôbitha**, Université Péléforo Gon Coulibaly



Ziglôbitha, Revue des Arts,
Linguistique, Littérature &
Civilisations

SOMMAIRE

Éditorial

LINGUISTIQUE, SOCIOLINGUISTIQUE & DIDACTIQUE

- | | | |
|-----------|--|----------------|
| 01 | Assogba Evariste KOTTIN
Looking into the impact of Ditammari Language on Beninese Learners' EFL Oral Communication | 05-18 |
| 02 | Pri Michel KOUASSI
Le démonstratif déictique : générateur de vraisemblance dans <i>Soundjata ou l'épopée mandingue</i> de Djibril Tamsir NIANE | 19-28 |
| 03 | Mouhamadi RIDHOINE
L'analyse des programmes et des manuels utilisés par l'IFERE dans le contexte de la formation en français | 29-52 |
| 04 | Arlette Joséline Viviane HOUNHANOU
Instructional Materials in the Classroom: An Investigation on how Benin EFL Teachers use the Teacher's Guide | 53-68 |
| 05 | Peiyao XIONG
<i>Qui dit Noël dit cadeaux</i> : lecture critique d'un article de Kentaro Koga (2020) | 69-84 |
| 06 | Ibrahima DIAWARA & Ibrahima TRAORE
Rôle des activités métalinguistiques dans l'acquisition des compétences bilingues : l'exemple des cours de français dans les classes de bamanankan-français du Mali | 85-94 |
| 07 | Imane BANSAR & Latifa IDRISSE
La réalité augmentée dans une classe de FLE | 95-102 |
| 08 | Jonathan ENGUTA MWENZI, Reagan NGONZO KITUMBA & Etienne MIKOBİ MIKOBİ
Créativité des élèves déficients auditifs de Kinshasa et ses facteurs explicatifs | 103-122 |

COGNITION, ARTS & CIVILISATION

- | | | |
|-----------|--|----------------|
| 09 | Achille Elvice BELLA & Stéphane Frantz ABOUDI ESSO ENYEGUE
La culture chinoise au cœur de la coopération bilatérale Chine-Cameroun (1970-2017) | 123-138 |
| 10 | Abdou BADJI
L'influence des religions révélées sur le <i>BUKUT DIOLA</i> | 139-152 |

11	Pierre Kouakou TANO	153-164
	PÂQUES ou « PAQUINOU » chez les Baoulé en Côte d'Ivoire : origine, analyse et impacts économiques d'une animation socioculturelle	
12	Guy RAZAMANY & Lalao Soa Adonis TSIARIFY	165-178
	Zébu, image de la communication sociale dans la littérature malgache	
13	Martial Patrice AMOUGOU, Bienvenu HABIT & Perpétue ASSE ELOUNDOU	179-192
	Langage musical contemporain, facteur de dépravation des mœurs en milieu jeune : cas du Bikutsi au Cameroun	
14	Paulin Roch BEAPAMI	193-208
	La poétique de l'anthroponymie <i>mbɔsí</i> : Les procédés stylistiques de création des anthroponymes chez les <i>Mbɔsí</i>	
15	Koudou François OZOUKOU & Aké Marx AHOUNÉ	209-222
	Les festivals culturels, de la médiation à la cohésion sociale en Côte d'Ivoire	
16	Imane BANSAR & Latifa IDRISSE	223-226
	Philosophie et religion : quel rapport ?	
17	ONEMA OMAKINDA André*, KAFINGA LUZOLO Emery, MBASANI MANSI Joseph, BOPE KWETE Barthelemy, PEMBI PEMBI Francy & MOSIBONO EYUL'ANKI Dieudonné	227-240
	Gestion éco-verte des déchets : opportunité d'assurance qualité et d'autofinancement durable pour une bonne gouvernance de l'environnement professionnel (étude de cas)	
18	Amath Alioune COUNDOUL, Pape Bacary KONE & Alexis Souboine SAGNA	241-250
	Contribution à la définition de la ville	

LITTERATURE

19	Mawuloe Koffi KODAH, Richard Baffour OKYERE & Alima DIALLO	251-264
	Instrumentalisation de la comédie comme moyen de combat et de négociation vu par Jean Giraudoux et Ferdinand Oyono	
20	APSATOU & Antoine BOUBA KIDAKOU	265-278
	Del feminismo subversivo al complejo de Cenicienta: las representaciones de los personajes femeninos en <i>Los estados carenciales</i> de Ángela Vallvey	
21	Imane BANSAR & Latifa IDRISSE	279-282
	L'histoire du roman historique	
22	Sita DIABATE	283-298
	Le statut de la parole et jeu de création dans <i>En attendant le vote des bêtes sauvages</i> d'Ahmadou Kourouma et <i>Le fils- de- la- femme-mâle</i> de Maurice Bandaman	
23	Komi Seexonam AMEWU	299-312
	Autopsie des problèmes conjugaux dans <i>Une pseudo-vie familiale</i> de Joël Amah Ajavon	
24	Aïssata SOUMMANA KINDO	313-332
	L'immigrée noire africaine dans le roman francophone de la « migritude » : entre quête d'un mieux-être et invention de soi	

25	Justine MEKAPTIO y Antoine Bouba KIDAKOU	333-348
	Las representaciones de lo negro en la trilogía africana de Javier Reverte: entre utopía y distopía	
26	Panaewazibiou DADJA-TIOU	349-364
	Widows' hardships as a catharsis for their self-assertion: a marxist reading of BAYO ADEBOWALE'S <i>LONELY DAYS</i>	



L'influence des religions révélées sur le *BUKUT* DIOLA

Abdou BADJI

Université Assane Seck de Ziguinchor, Sénégal

abdouasa25@yahoo.fr

Résumé : Les cultures étrangères ont profondément influencé le rite initiatique de *bukut* en pays diola du Boulouf. En effet, l'adoption de la religion musulmane a eu des effets considérables et directs sur la pratique de *bukut* car, la plupart des Diola continuent à le pratiquer malgré leur dévotion à l'islam. Par contraste, d'autres le rejettent pour des raisons qu'il ne s'accorde pas avec l'islam. Il en est de même pour les Diola chrétiens qui vont à l'église prier pour le bon déroulement de l'initiation. La remise en cause du processus de *bukut* est aussi marquée par une réduction considérable de la durée de retraite dans le bois sacré. L'arrivée des cultures étrangères en terroir du Boulouf, avec comme conséquences l'implantation d'églises, d'écoles, de mosquées et autres, a fortement influencé l'organisation sociale et traditionnelle *joola* en général et le *bukut* en particulier. Beaucoup d'éléments notamment, le Christianisme, l'Islam, ont profondément bouleversé les pratiques rituelles de l'initiation. Aujourd'hui, avec les contacts interethniques et les conquêtes, nous assistons à des phénomènes d'abandon, de substitution ou de syncrétisme relatif. Ce qui a donc valu son réaménagement profond en vue de l'adapter à la modernisation que subit le pays diola.

Mots clés : Diola, Boulouf, initiation, cultures étrangères, bois sacré, religion, *bukut*.

The impact of revealed religions on the Diola's traditional initiation (*BUKUT*)

Abstract: Foreign cultures have profoundly influenced the initiation rite of *bukut* in the Diola country of Boulouf. Indeed, the adoption of the Muslim religion has had considerable and direct effect on the practice of *bukut* because, most Diola continue to practice it despite their devotion in Islam. By contrast, others reject him for reasons that he does not agree with Islam. It is the same for the Christian diola who go to church to pray for the smooth running of the initiation. The questioning of the *bukut* process is also marked by considerable reduction in the length of retirement in the sacred wood. The arrival of foreign cultures in the Boulouf region, with the consequences of the implantation of churches, mosques and others, strongly influenced the social and traditional organization of Diola in general and the *bukut* in particular. Many elements, notably Christianity, Islam, the city, the media, and modernization in general, have profoundly changed the ritual practices of initiation.

Today, with inter-ethnic contacts and conquests, we are witnessing phenomena of abandonment, substitution or relative syncretism. This has therefore been worth its deep reorganization with a view to adopting it to the modernization that the Diola country is undergoing.

Keywords : Diola, Boulouf, initiation, foreign cultures, sacred wood, religion, *bukut*.

Introduction

Il n'existe pratiquement plus, à proprement parler d'Afrique traditionnelle, tant il est vrai que les valeurs islamiques ou chrétiennes et les idées forces de la civilisation occidentale ont violemment heurté et apporté des changements profonds, dans les lieux les plus reculés, affectant plus ou moins selon les cas, les structures (institutions, croyances), les comportements, les mentalités (Thomas et Luneau, 1975, p. 266). Ce qui permet de voir, sous l'effet de la mondialisation, des Africains qui ont des comportements syncrétistes. C'est dire que les Africains, vivant dans un monde en perpétuelles mutations, se plongent inéluctablement dans une dialectique tradition-modernité au point de montrer concomitamment des comportements issus de l'éducation traditionnelle et de ceux issus de la modernité à travers l'école.

Les systèmes de croyances occidentales et arabes qui, loin d'exalter la « vision héritée » des ancêtres, prétendent se substituer à la religion du terroir au risque de tout changer. Ces systèmes ont profondément changé les mœurs, les coutumes et les usages. Ainsi, la société diola du Boulouf comme toutes celles de la Casamance ou d'ailleurs, a-t-elle subi, de plein fouet, de profondes mutations par le fait de son ouverture au monde extérieur ou plus exactement par le fait de ces systèmes de croyances (occidentales et arabes) qu'elle a pu adopter. D'un côté, elle a embrassé la culture occidentale, notamment le catholicisme ou le christianisme, par le biais de la colonisation qui a pu implanter avec ingéniosité des écoles et des églises (institutions catholiques) et, de l'autre côté, elle a aussi embrassé la religion musulmane avec la construction de petites et grandes mosquées et des écoles arabo-coraniques. C'est ainsi que les habitants se sont massivement convertis à l'islam et au christianisme¹. Par conséquent, le *bukut*² qui est l'un des éléments constitutifs de la religion du terroir et servant de mécanisme dans la transmission de la tradition, n'a pas été épargné par un certain nombre de changements. Dès lors, une interrogation s'impose : Comment les religions révélées ont-elles influencé l'initiation de *bukut* ? En fait, ces changements - ce qui constitue notre hypothèse de recherche émise - sont marqués par cette attitude des musulmans et des chrétiens qui consiste à pratiquer l'initiation de *bukut* en rejetant certains de ses éléments et en y incorporant aussi des éléments nouveaux issus des religions révélées. Il en découle que certaines pratiques de *bukut* sont imbibées d'éléments issus de la

¹ Aujourd'hui en pays diola du Boulouf, force est de constater que dans chaque quartier d'un village islamisé, existe une petite mosquée et, dans chaque village christianisée, une chapelle ou une église.

² Le terme *bukut* se lit boukoute.

modernisation. En revanche, d'autres pratiques, jugées incompatibles avec le monde actuel marqué entre autres par les religions révélées, ont complètement disparu.

Notre zone d'intervention ou d'observation est le Boulouf, autour de la sous-préfecture de Tendouck, dans le département de Bignona (région de Ziguinchor/Casamance-Sénégal). C'est une zone à forte scolarisation et à forte religiosité musulmane et chrétienne.

Notre contribution est structurée autour de quatre points essentiels. Le premier point de ce travail est axé sur la méthodologie. Le second point porte sur l'initiation au *bukut* avant et pendant les religions révélées. Le troisième est consacré à l'analyse de l'influence de la religion musulmane sur le *bukut*. Quant au quatrième et dernier point, il scrute les inconvénients de la religion chrétienne sur le *bukut*.

1. Méthodologie

Dans le cadre de cette étude, nous avons privilégié la source écrite et celle empirique fondée sur l'approche qualitative. D'abord, nous nous sommes appuyé sur les écrits des chercheurs qui se sont intéressés aux rites initiatiques en général et à l'initiation au *bukut* diola en particulier. Ensuite, en guise de complément, nous avons fait recours à notre propre expérience du terrain avec, notamment, l'observation directe à l'aide d'un guide d'entretiens semi-directifs non seulement auprès des Diola initiés mais aussi, auprès de ceux qui ne sont pas initiés parce qu'ils se réclament de musulmans *tidianes* ou de chrétiens orthodoxes. Ce qui nous a permis de bien procéder à la collecte des données qualitatives sur le terrain.

Par principe méthodologique, nous avons choisi de ne pas faire apparaître les entretiens dans le document. Nous avons également choisi de reprendre les discours de certains interlocuteurs pour illustrer notre analyse. Toutefois, l'approche dynamique semble être le modèle théorique d'analyse le plus approprié qui nous a permis d'appréhender le dynamisme, l'évolution de la pratique de l'initiation de *bukut* diola sous l'influence des religions révélées que sont l'islam et le christianisme.

2. Le *bukut* avant et pendant les religions révélées

Organisé de façon cyclique dans pratiquement tous les villages diolas du Boulouf, le *bukut* constituait une initiation tribale obligatoire des garçons (Van Gennep, 1981 : 14), qui leur permettait d'accéder au rang d'adulte, selon les normes de la société. Cette initiation était fondée uniquement sur la religion de

terroir garni de lieux de culte et de « fétiches » jouant le rôle d'intermédiaires entre les hommes et *Ata Emit* (le propriétaire du ciel, c'est-à-dire Dieu). Autrement dit, à l'époque où les habitants n'étaient ni musulmans ni chrétiens, les prières formulées pour le bon déroulement de l'initiation se faisaient au niveau des autels.

L'initiation au *bukut* ne concernait que le village qui l'organisait parce que rares sont les habitants d'autres localités qui y assistaient. C'est à travers le *bukut* que les nouveaux initiés du village apprenaient les techniques de guerres³. La présence des femmes étrangères lors de la célébration de *bukut* n'était pas autorisée en ce sens qu'en milieu diola, il y a l'univers des femmes et celui des hommes et personne n'a le droit d'empiéter l'autre. Or, le *bukut* est une pratique des hommes en dépit de moindre tolérance accordée aux femmes qui les accompagnent dans certaines cérémonies rituelles. Le *bukut* intervenait et intervient encore dans la formation de l'enfant⁴ sur les plans physique, mental (psychologique ou psychique), social, religieux et culturel. N'Diaye souligne que l'initiation « *est de renforcer les rapports privilégiés des vivants avec le numineux : les ancêtres reçoivent de nombreuses offrandes de leur part et intercèdent pour eux auprès d'Emitay*⁵ » (N'Diaye, 1986, p.30). Il permet la personnalisation et l'intégration sociale de l'individu par le moyen de la transmission des connaissances d'une génération à une autre, en favorisant le sens de la vie communautaire. Aussi, permet-il la consolidation des liens de parenté paternelle et maternelle au sein de la microsociété villageoise et d'ailleurs. À travers les chants et les danses, l'individu se forge un caractère conforme aux valeurs sociales que sont le respect d'autrui, le sens de l'esprit de groupe, la discipline, l'honneur, la dignité, l'endurance (la résistance) et l'obéissance. Dans le cas des chants, nous notons « *l'exhortation au courage aussi, car le courage moral va de pair avec le courage physique et l'on ne saurait être sans préjudice en deçà de l'un et de l'autre* » (N'Diaye, 1986, p.33). L'initiation au *bukut* dont le *karing* ou *kareñ* est l'institution, « *est l'une des instances clé du village en ce sens qu'elle confère à ce dernier sa puissance et son indépendance* » (Diédhiou, 2011, p.150). L'initiation au *bukut* constitue le socle de la communauté villageoise. Elle est une série de pratiques et de rituels à travers lesquels, tous les mâles de la communauté

³ Dans le cadre de l'occupation, de la conquête des terres cultivables et rizicoles, les villages diolas se faisaient la guerre.

⁴ En pays diola de *bukut*, quel que soit l'âge et que tant qu'on n'est pas initié, on est toujours considéré comme un enfant qui est ignorant, inconscient de ce qui l'entoure. C'est quelqu'un qui ne connaît pas la vie.

⁵ *Emitay* c'est le Dieu unique et tout puissant, qu'on nomme aussi *Ata Emit*, c'est-à-dire le propriétaire du ciel.

villageoise reçoivent une formation, digne de ce nom parce que conforme à leur communauté d'existence. Une formation qui se traduisait par la transmission des valeurs morales et sociales à chaque jeune garçon qui devient dès lors, un membre à part entière, apte à agir de façon positive dans toutes les activités qui lui sont reconnues par la communauté comme étant des devoirs et des droits acquis⁶. Tel est encore l'idéal que la société diola tente d'atteindre à partir du phénomène de l'initiation de la circoncision qui définit l'homme en tant que tel, c'est-à-dire le vrai homme culturellement achevé et socialement intégré dans une remarquable cohésion totale de la communauté villageoise où chacun se sent membre à part entière.

Toutefois, l'initiation au *bukut* a connu de profondes mutations liées, non seulement aux cultures étrangères mais, surtout aux religions révélées que sont l'islam et le christianisme.

3. L'influence de la religion musulmane sur l'initiation au *bukut*

La pénétration et l'adoption de la religion musulmane par la majeure partie des Diola du Boulouf ont eu un effet direct sur la pratique de *bukut* et sur la société en tant que telle. En effet, l'édification multiple de petites mosquées dans la quasi-totalité des villages a permis aux Diola d'embrasser et de pratiquer avec ferveur la religion révélée dont l'envoyé est Mouhamad. Mieux encore, ces petites mosquées sont renforcées par de grandes mosquées où tous les villageois se réunissent pour la prière du vendredi. L'adoption de la religion musulmane a amené les gens à changer de mentalités et de comportements. Ce qui fait que de nos jours, la mosquée a émergé au détriment des lieux de culte ou *ukin* « fétiches » (singulier c'est *bakin*, un terme polysémique désignant à la fois l'esprit, le lieu et les différents éléments matériels qui composent l'autel où s'effectuent les sacrifices) qui jouaient un rôle remarquable dans le processus de *bukut*. Par exemple, le « fétiche » *eluuŋ* (*siluuŋ* au pluriel), où l'on emmenait les futurs initiés pour se recueillir avant leur entrée solennelle dans le bois sacré, est pratiquement remplacé par la mosquée, institution de la religion révélée.

Aujourd'hui, avant le départ pour la suite des épreuves et le séjour dans le bois sacré, les jeunes futurs initiés du village organisateur vont aussi recevoir

⁶ À propos de l'initiation de *bukut*, voir Girard J., 1969, *Genèse du pouvoir charismatique en Basse Casamance (Sénégal)*, IFAN-Dakar ; Thomas L.-V., 1958-1959, *Les Diola : essai d'analyse fonctionnelle sur une population de Basse Casamance*, IFAN-Dakar.

la bénédiction au niveau de la mosquée. Des prières sont formulées à l'endroit des *kumbac* (des futurs initiés) pour qu'Ata Emit leur accorde un bon séjour au bois sacré. Toutefois, il faut se rendre compte que ceux qui font recours aux mosquées sont ceux qui ont accepté de se convertir à l'islam en pratiquant aussi la tradition dont le socle est le *bukut*. Ce sont les Diola musulmans se réclamant de la confrérie *Qadiriya* qui acceptent de pratiquer l'initiation de *bukut*. Cette confrérie est d'esprit philanthropique et tolérant. À y regarder de très près, l'islam pratiqué agrée l'initiation au point qu'un non initié ne pouvait prétendre se rendre à la Mecque, à la mosquée ou même au cimetière (Trincasz, 1981, p.91). Tel qu'il était conçu par ceux qui se disent appartenir au courant *Qadiriya*. Ce qu'il faut retenir, c'est que presque partout dans les différents villages du Boulouf, coexistent les croyances traditionnelles africaines et le Coran, les rites anciens comme le *bukut* et les pratiques islamiques, les officiants des cultes ou des *ukin* (« fétiches ») et les marabouts des confréries (Moreau, 1972 : 365). L'influence de la foi musulmane sur l'initiation du *bukut* nous laisse voir chez les adeptes modérés un respect stricte des prières même jusqu'à l'intérieur du bois sacré. Ce qui met en exergue l'idée selon laquelle, le phénomène de l'initiation a fortement subi l'influence de la religion musulmane si l'on sait que même lors du dernier *bukut* de 2009 organisé par le village de Dianki situé au nord du Boulouf, les jeunes musulmans en phase d'initiation dans le bois sacré pouvaient faire la prière chaque fois qu'il était l'heure de prier. Certaines prières allant dans le sens de la quête de bénédictions pour le bon déroulement de l'initiation sont souvent formulées en arabe, en demandant à l'assistance de réciter « Salat ou alla nabi » qui est un précepte ou poème écrit en arabe.

Cette façon de joindre ces deux pratiques - une forme de syncrétisme religieux - peut se comprendre par le fait que la population du Boulouf est majoritairement musulmane (Sané, 2006, p.237). C'est dire que l'influence des pratiques islamiques sur l'initiation est très importante (Ki-Zerbo, 1972, p.177). Un interlocuteur nous dit à ce propos :

« Tout le monde sait bien qu'il y a une forte influence de la religion musulmane sur le bukut. À l'époque où les habitants n'étaient pas musulmans, les prières pour le bon déroulement de l'initiation au bukut se formulaient au niveau des autels (ukin). Aujourd'hui, ce n'est pas le cas. On est tout de même obligé d'aller à la mosquée faire des prières à l'endroit des futurs initiés. On leur fait porter des gris-gris écrits en langue arabe. Or, tout cela relève du domaine de l'islam. On est en train, en fait, d'islamiser le bukut ⁷. »

⁷ Ces informations ont été recueillies dans les villages de Diatock et Tendouck en septembre 2021.

Nous comprenons à travers ce discours qu'en pays diola-Boulouf, existent des habitants qui, en embrassant la religion musulmane, continuent à pratiquer le *bukut* parce qu'il est, à leurs yeux, compatible avec l'islam. À entendre nos interlocuteurs, tout ce que recommande la religion musulmane, c'est exactement ce que recommande le *bukut* qui va même plus loin. Les Diola musulmans qui pratiquent le *bukut* ont beaucoup de promptitude vis-à-vis de l'islam. Ce que la religion musulmane interdit, c'est ce que l'initiation au *bukut* interdit formellement. Selon eux, la religion musulmane est venue de l'Arabie et, naturellement, il y a dans ses différents principes, une forte influence culturelle du monde arabe.

Par contraste, d'autres le rejettent purement et simplement pour la raison qu'il ne s'accorde pas avec l'islam⁸. Le constat est que, dans le domaine de l'initiation, les musulmans diola sont restés divisés. En effet, si la secte *Quadriya* accepte l'initiation, les *Tidianes* la rejettent parce qu'ils la considèrent tout simplement comme une pratique non conforme aux prescriptions de l'islam. D'ailleurs, un adepte de la confrérie *tidiane* dit ceci :

« *Le bukut est une survivance de la religion traditionnelle diola. C'est à travers cette pratique que cette religion est transmise aux autres générations. Nous devons abandonner le bukut car, c'est une perte de temps dans le monde actuel où le gaspillage est révolu. Nous devons abandonner cette ancienne pratique qui ne s'adapte plus à notre monde actuel où nous sommes des adeptes de la religion musulmane et non de celle traditionnelle*⁹. »

La confrérie *Tidianiya* a condamné de la manière la plus ferme l'initiation par ses membres partout où elle s'est installée par l'effort de ses prestataires. Il va s'en dire que les missionnaires musulmans sont souvent venus en condamnant radicalement les cultes et les pratiques traditionnelles comme païennes et idolâtriques (Moreau, 1972, p.365). La région du Boulouf a été, pendant longtemps, le théâtre d'une course effrénée vers l'adoption de la nouvelle religion étrangère par bon nombre d'habitants qui ont eu à renoncer carrément aux pratiques traditionnelles parmi lesquelles l'initiation au *bukut* affiche une grande importance. Comme l'a souligné l'imam du village de Mangagoulack :

⁸ Les jeunes Diola musulmans qui ont adhéré à la « pseudo-secte *ibaadu rahmaan* » affichent un rejet total à la pratique de l'initiation de *bukut*. Ils rejettent le folklore, la coutume, bref, tout ce qui est en rapport avec la religion du terroir, c'est-à-dire traditionnelle.

⁹ Ces informations ont été recueillies le 05 octobre 2021 à Diatock et à Élana.

« Avec la religion musulmane, on a dit d'abandonner cette pratique et de croire en un seul Dieu. Nous (les Tidianes) avons abandonné le *bukut* tel que la religion musulmane l'a souhaité. Nous musulmans tidianes n'en faisons plus partie parce qu'il y a des pratiques qui sont en rapport avec le *fuwasen*¹⁰. »

Cet imam condamne le *bukut* dont certaines pratiques sont en rapport avec le sacrifice. Ces pratiques seraient, pour lui, incompatibles avec la religion musulmane. Dans ce même village, un conflit latent entre musulmans *tidianes* et musulmans qui pratiquent l'initiation au *bukut* nous a été signalé par un de nos interlocuteurs dont le discours est transcrit comme suit :

« Notre village est divisé par ceux qui se réclament de la confrérie tidiane qui refusent de pratiquer l'initiation au *bukut*. Ils s'opposent aux musulmans qui la pratiquent. Les Tidianes ont délaissé le *bukut* parce qu'ils l'assimilent à Satan. Pour eux, l'initiation au *bukut* et les danses qui se font autour de lui (le *bukut*) sont sataniques. Lors du *bukut* de 1955, le village a connu des problèmes entre ceux qui voulaient faire le *bukut* et les Tidianes qui n'en voulaient pas. Les musulmans tidianes ont construit leur petite mosquée à part. Nos papas, musulmans et adeptes du *bukut*, avaient continué à prier dans cette mosquée (il nous l'indique par le doigt). Nous nous contentons de cette mosquée, même pour les prières du vendredi. On ne fréquente pas la leur pendant les prières du vendredi. Nous sommes en train de construire une nouvelle mosquée qui sera érigée en grande mosquée¹¹. »

Ce verbatim retrace ici l'histoire d'un conflit religieux qui oppose les musulmans *tidianes* aux musulmans adeptes du *bukut* depuis 1955. Ils n'arrivent pas à trouver un compromis parce qu'ils prient séparément. Les musulmans adeptes du *bukut* ne fréquentent plus la mosquée des Tidianes.

Ces habitants qui pratiquent la religion musulmane en se fondant scrupuleusement sur les principes de l'islam à travers la confrérie *tidiane*, habitent généralement dans les villages de Dianki, de Thionck-Essyl, de Mangagoulack, d'Affiniam, de Diatock, de Mandègane et même de Tendouck.

Il importe de constater que la pénétration de l'islam en pays Boulouf, à partir du village de Thiobon¹², s'est soldée par la division de certaines familles

¹⁰ Nous reprenons ici à notre compte ce discours que nous avons recueilli lors d'une enquête sur le devenir des religions de terroirs (traditionnelles) en 2021 dans cette zone.

¹¹ Nous reprenons ici à notre compte ce discours que nous avons recueilli lors d'une enquête sur le devenir des religions de terroirs (traditionnelles) en 2021 dans cette zone.

¹² D'après les différentes personnes de la zone que nous avons interrogées.

par rapport justement à la pratique du *bukut*. Si certains membres d'une famille sont pour l'initiation, d'autres en sont strictement contre. C'est dire que dans certains villages du Boulouf, l'islam a fortement contribué à la division des familles pendant et même après l'initiation de *bukut*. Les individus optant pour la confrérie *Tidianiya*, c'est-à-dire la pratique radicale de l'islam n'avaient affaire qu'entre-eux. De la même manière, les musulmans qui pratiquent le *bukut* sont solidaires entre-deux. Finalement, avec un tel comportement, la société s'est divisée, laissant ainsi apparaître deux groupes antagonistes : le groupe des musulmans orthodoxes (les *Tidianes*) et celui des musulmans modérés qui sont pour la plupart de la confrérie *Qadiriya*, qui pratiquent le *bukut*. Les Diola *tidianes* sont quasiment isolés de la vie communautaire, eu égard à toutes ses manifestations qu'ils considèrent comme sataniques. Par exemple, dans le quartier Bemmé du village de Diatock, l'association formée dans le cadre des travaux champêtres et rizicoles s'est disloquée depuis le *bukut* organisé en 2015. De la même manière, certains musulmans membres de la confrérie *tidiane* ne veulent pas célébrer ensemble le « Maouloud » avec les musulmans du village pratiquants de *bukut*¹³. Désormais, ils célèbrent le « Maouloud » à part. Il y a là, sans ironie, un conflit intra religieux opposant les musulmans *tidianes* aux musulmans de *bukut*.

Souvent, les musulmans *tidianes* préfèrent le mariage intra confrérique en se focalisant sur les règles islamiques du mariage. Par exemple, des garçons et des filles issus de frères de même père et mère, peuvent désormais se marier. Ce qui était une inceste, voire une abomination dans la religion de terroir (traditionnelle).

Quant aux Diola musulmans membres de *bukut*, ils refusaient, parfois, de donner leurs filles en mariage à des Diola *tidianes* non-initiés, selon la loi de *bukut* qui interdisait et condamnait fermement le mariage du non initié¹⁴. Ils préféraient que la fille soit épousée par un homme initié. Inversement, les Diola *tidianes* n'acceptaient pas que leurs filles se marient à des hommes du groupe des Diola *bukut* car, pour eux, tout Diola musulman qui pratique l'initiation n'est pas un bon musulman. Aujourd'hui, tel n'est pas le cas. Dans la zone du Boulouf, l'islam a favorisé, dans certaines localités, l'existence de familles musulmanes qui avaient accepté de continuer à pratiquer le *bukut* mais à un

¹³ À l'époque, ils refusaient même d'envoyer leurs enfants à l'école française qu'ils considéraient comme satanique, incompatible avec l'islam.

¹⁴ Actuellement dans certains villages, il est permis aux futurs initiés en âge de se marier de fonder un foyer mais, à quelques jours de l'entrée au bois sacré pour la retraite, l'épouse doit retourner chez ses parents pour revenir à la maison conjugale après la sortie définitive des nouveaux initiés du bois sacré.

endroit autre que celui habituel comme le bois sacré. Elles refusent de faire la retraite dans le bois sacré commun, c'est-à-dire de tout le village.

Pour avoir été conscients du fait que cette façon de procéder à l'initiation de leurs enfants n'a rien changé de ce qu'ils ont pensé ou plutôt cru comme inconfortable et, donc qu'on ne peut pas y associer la pratique de l'islam, certains parmi eux ont fini par regagner le lieu originel de la retraite. Ce que nous pouvons considérer comme vrai dans ce processus de retour à la retraite de certaines familles diola musulmanes (de la confrérie *tidiane*) dans le bois sacré a été un fait marquant à Tendouck. En effet, lors du *bukut* de 2006, il y a eu des familles musulmanes qui ont intégré la grande forêt sacrée de séjour. Dans plusieurs villages, il existe des familles musulmanes de la confrérie *tidiane* qui avaient abandonné le *bukut* et qui, aujourd'hui, y sont revenues, c'est-à-dire qu'ils autorisent leurs enfants à se soumettre à l'initiation du *bukut*. D'après un interlocuteur, membre de cette confrérie :

« Certains vieux avaient abandonné le rite initiatique en adoptant la Tarikha Tidianiya sous prétexte, parce que tout simplement, ils étaient confrontés à deux choses essentielles. D'aucuns n'avaient pas de jeunes garçons à initier. Par contraste, d'autres n'avaient pas de moyens leur permettant de faire face aux dépenses du bukut. Aujourd'hui, non seulement, ils ont des enfants, mais aussi les moyens financiers sont bien présents pour une éventuelle organisation de l'initiation¹⁵. »

Bon nombre de jeunes garçons appartenant à des familles *tidianes* ont rejoint l'initiation du *bukut* dans le bois sacré, soit avec la complicité de leurs parents, soit sans leur aval. La première raison, c'est que leurs pères ont été initiés avant d'embrasser le « Tidianisme ». L'autre raison, c'est que ces jeunes garçons n'étaient pas en paix. Ils étaient mal vus par leurs camarades déjà initiés qui les rejetaient impunément. Ils n'étaient pas pris en considération par la communauté villageoise. Ce qui empêchait leur intégration sociale. Pour mieux s'adapter à la religion musulmane, certains rituels ont été supprimés. Il s'agit par exemples de *bunigabu* et d'*eyuuka*. Ces pratiques rituelles de *bukut* ne sont pas, dit-on, compatibles avec la religion musulmane. Malgré tout cela, on note que la plupart des jeunes diolas musulmans qui ont adhéré au mouvement « Ibâdou Rahman » rejettent la pratique du *bukut* pour des raisons qu'elle est incompatible à l'islam.

Cependant, la religion musulmane n'est pas le seul facteur extérieur qui est intervenu dans la réorganisation de la pratique de l'initiation de *bukut* ou

¹⁵ Ces informations ont été recueillies le 23 septembre 2021 à Diatock.

futamp. Il y en a d'autres qui l'ont fortement influencée : c'est le cas de la religion chrétienne.

4. Les inconvénients de la religion chrétienne sur le *bukut*

La conversion de beaucoup de villageois au christianisme aurait heurté la tradition laissant ainsi des séquelles dans le mouvement initiatique. Dans certains villages où cette religion a pu s'implanter, il y avait des familles qui, après s'être christianisées, avaient décidé d'abandonner la pratique de *bukut*. En revanche, il y avait des familles qui avaient exprimé devant le missionnaire leur volonté de continuer à pratiquer l'initiation telle qu'elle a toujours été pratiquée par les ancêtres dans le bois sacré. D'autres familles sont restées dans la pratique de *bukut* en créant leur propre bois sacré. C'est le cas par exemple de cette famille du village d'Élana qui a abandonné la retraite de *bukut* dans le bois habituel pour créer son propre bois de retraite. Elle organise la cérémonie les mêmes jours. Dans le village de Karthiack situé au nord du Boulouf, les Diola convertis à la religion catholique ont créé leur propre bois sacré de *bukut*. Quelque part, les missionnaires avaient combattu sans réserve les rituels de *bukut* en interdisant de façon formelle les Diola chrétiens d'intégrer la forêt sacrée de retraite. D'après eux, on ne pouvait en aucun cas appartenir à la religion chrétienne et prêter en même temps serment d'allégeance aux divinités du bois sacré. C'est dire que les premiers missionnaires évangéliques avaient combattu l'initiation dans le bois sacré. Ils avaient joué leur rôle de rendre fonctionnels les différents édifices qu'ils ont construits dans des villages comme Tendouck, Thionck-Essyl, Élana, Karthiack, Affiniam, Bouteum et Mangagoulack. La mission catholique d'Élana a été un cas très illustratif. Face à cette situation, il existait des chrétiens qui se faisaient initier en cachette parce que s'ils se faisaient voir, ils seraient victimes d'excommunications. En fait, les comportements dans le bois sacré donnaient, « aux yeux du missionnaire », un caractère inhumain au *bukut*. Il y avait des attitudes antisociales, disait-il, que tout être évolué devrait véritablement éviter à tout prix. Vu le côté immoral ou amoral et antisocial des cérémonies de circoncision, le clergé de la Casamance avait réagi face aux chrétiens qui tentaient de se faire initier. C'est ainsi que l'Église du diocèse de Ziguinchor avait vu dans l'initiation de la circoncision une manifestation religieuse animiste, et avait tenté de l'abolir (M'Ballo, 1984-1985, p.62).

Toutefois, il est à constater que de nos jours, avec l'acquisition de l'indépendance et la lucidité des esprits, aucun africain ne peut se laisser tromper par les Prêtres (M'Ballo, 1984-1985, p.172). Les Diola-*bukut* chrétiens

ont ainsi remis en cause la conception que les premiers missionnaires avaient de l'initiation de la circoncision car, ils ont pu se rendre compte que tout ce qu'ils ont eu à enseigner figure bien dans la religion traditionnelle locale dont les enseignements sont reçus à travers le *bukut*. Cette prise de conscience ainsi marquée par le retour fort et solennel des Diola chrétiens aux pratiques initiatiques de *bukut* les plonge dans une contrainte très manifeste de se mouvoir dans deux cultures différentes à travers l'initiation de *bukut* dans le bois sacré : la culture locale et celle étrangère chrétienne. Par rapport à ce retour, certains affirment avoir retrouvé leur personnalité ou leur identité africaine en se faisant initier au bois sacré. C'est donc une façon, pour eux, de renouer avec la tradition et, conscients de cela, ils se disent très heureux (M'Ballo, 1984-1985, p.62).

L'existence d'*uren* (forêts sacrées ou bois sacrés) quasiment dans tous les villages du Boulouf atteste bien évidemment de l'ampleur de l'exécution du rite de *bukut* par les Diola malgré toute l'influence imposée par la religion chrétienne avec comme stratégie, la mise en place de missions catholiques favorisées ou facilitées par la construction d'écoles privées au sud du Boulouf, notamment à Élana et à Affiniam. Avant la retraite dans la forêt, les Diola chrétiens vont à l'église, à la chapelle, prier le bon seigneur de veiller à ce que les *kumbac* (futurs initiés) fassent le séjour dans de bonnes conditions. L'église l'a donc compris et a désormais tenu à tolérer et à encourager le rite initiatique quitte à ce que les chrétiens se font initier pour sauvegarder ce patrimoine sur lequel ils vont fonder leur identité culturelle (Albert-Barbier, 1994, p.44).

Conclusion

L'arrivée des cultures étrangères en terroir du Boulouf, avec comme conséquences l'implantation d'églises, d'écoles, de mosquées, etc., a fortement influencé l'organisation sociale *joola* caractérisée par le phénomène de *bukut*. Beaucoup d'éléments notamment, le christianisme et l'islam, ont profondément remis en cause les pratiques rituelles de l'initiation. Ces religions (chrétienne et musulmane) sont fortement ancrées dans le processus de l'organisation de *bukut* qui n'est peut-être pas une initiation tribale obligatoire mais plutôt une initiation « facultative ».

Aujourd'hui, à la suite de ces contacts interethniques et des conquêtes, nous assistons à des phénomènes de substitution ou de syncrétisme relatif, voire une situation interconfessionnelle qui s'impose. Lors de la célébration de *bukut*, tous les musulmans et les chrétiens se retrouvent dans le même bois sacré. En d'autres termes, dans les villages de Tendouck, de Thionck-Essyl,

d'Élana, Karthiack, d'Affiniam, de Bouteum de Djilapao, de Mangagoulack et de Diatock, les musulmans et les chrétiens partagent les mêmes bois sacrés lors de l'initiation de *bukut*.

L'ouverture de la société diola au monde extérieur a beaucoup favorisé l'exogamie caractérisée par le mariage des femmes diola dans les autres groupes ethniques. De ce fait, les jeunes garçons issus de ces mariages sont initiés dès qu'il y a *bukut* dans le village dont la maman est originaire. Ainsi, ce phénomène qu'il conviendrait bien d'appeler « l'internationalisation » ou plus exactement « l'inter-ethnisation » de *bukut*, semble, comme d'autres phénomènes, être un facteur ou un élément susceptible de l'orienter tout droit vers sa phase de dégénérescence, de sécularisation. Car ces enfants, dans la mesure où ils ne sont pas des Diola au sens strict du terme, c'est-à-dire issus de père et de mère diolas, auront peut-être du mal à prendre l'obligation formelle de tenir secret tout ce qu'ils ont vu et appris pendant leur séjour dans le bois sacré.

Références bibliographiques

- Albert-Barbier B., 1994, « Le cœur. L'histoire d'Adèle D. », dans *Comprendre la Casamance. Chronique d'une intégration contrastée*, Paris, Karthala : 27-46.
- Diédhiou P., 2011, *L'identité joola en question (Casamance)*, Karthala, Paris.
- Ki-Zerbo J., 1972, *Histoire de l'Afrique noire*, Hatier.
- M'Ballo M. B., 1984-1985, *Les survivances des religions traditionnelles chez les Chrétiens de l'époque de Saint Augustin et chez les Chrétiens joola kassa de la Basse Casamance*, thèse de Doctorat de 3^{ème} cycle, FLSH/ Dpt. des langues anciennes, UCAD, Dakar, sous la direction de Mlle Monique Vincent, (Maître de conférences).
- Morau R., 2008, *Mythes et rites de passage en Afrique noire*, Paris, Abatos, Saint-Chamond (Loire).
- Moreau R. L., 1972, « Religion et traditions au Sénégal », dans *Mélanges de l'Institut Dominicain d'Etudes Orientales du Caire (MIDEO)*, Dar Al-Maref, Le Caire, 11 : 365-574.
- N'Diaye A. R., 1986, *La place de la femme dans les rites au Sénégal*, Les Nouvelles Editions Africaines, Dakar - Abidjan - Lomé.
- Sané I., 2006, « Sens et fonctions du " *bukut* " ou " *foutamp* " chez les Joola de Basse Casamance (Sénégal) », dans *Sociétés en devenir. Mélanges offerts à Boubacar Ly*, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Presses Universitaires de Dakar : 235-249.

- Thomas L.-V., 1959, *Les Diola : essai d'analyse fonctionnelle sur une population de Basse-Casamance*, IFAN - Dakar.
- Thomas L.-V. et Luneau R., 1975, *La terre africaine et ses religions. Traditions et changements*, Paris, L'Harmattan.
- Trincas J., 1981, *Colonisations et religions en Afrique noire. L'exemple de Ziguinchor*, Paris, L'Harmattan.
- Van Gennep A., 1981, *Les rites de passage. Etude systématique des rites*, Paris, Picard.